

# VILLE DE COURCELLES-LES-LENS

## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

### **PRESENTATION GENERALE :**

Le budget d'une commune se décompose en deux sections :

**La section de fonctionnement** qui enregistre en dépenses toutes les charges courantes (eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, etc...), les frais de personnel, les subventions aux associations, les aides diverses (bourses communales...), les intérêts des emprunts.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales (impôts locaux), la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'Etat, la Région et le Département, les produits des services (recettes perçues sur les usagers: repas de cantine, recettes de spectacles, prestations jeunesse et sport, crèche, concessions de cimetières, droits de stationnement. .. ) et les « autres produits de gestion courante» (revenus des immeubles, locations ... ).

**La section d'investissement** qui enregistre en dépenses le remboursement en capital des emprunts et l'ensemble des travaux et des achats qui valorisent le patrimoine de la commune (ainsi les travaux de réparation sont inscrits en fonctionnement)

En recettes, cette section comprend les subventions attribuées par l'état et les autres collectivités territoriales pour certains travaux, le reversement de la TVA pour les travaux et les achats d'investissement effectués l'année précédente, les amortissements de l'année et un virement de la section de fonctionnement (souvent indispensable pour équilibrer le budget d'investissement.)

Les deux sections sont indépendantes mais il faut, pour permettre à la commune de réaliser des travaux d'investissement, que le budget de fonctionnement dégage un excédent (un bénéfice).

### **VUE D'ENSEMBLE :**

<b><u>REALISATIONS 2015</u></b>	DEPENSES	RECETTES	Résultat (excédent ou déficit)
Section de fonctionnement	5 379 543.09	6 128 554.15	749 011.06
Section d'investissement	3 609 223.78	6 035 957.41	2 426 733.63

<b><u>REPORT DES ANNEES ANTERIEURES</u></b>	DEFICIT	EXCEDENT
Section de fonctionnement		3 459 348.34
Section d'investissement	1 112 588.66	

<b><u>TOTAL (réalisations 2015 + reports)</u></b>	DEPENSES	RECETTES
TOTAL	10 101 355.53	15 623 859.90

## **DETAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

En dépense,

	2015	rappel 2014
Charges à caractère général*	1 276 522.32	1 451 835.22
Charges de personnel	3 013 848.20	3 136 417.81
Autres charges et gestion courante**	304 035.36	292 529.08
Charges financières***	53 341.75	27 018.72
Charges exceptionnelles****	28 094.77	20 644.62
Amortissements*****	267 762.70	251 534.50

\* correspondent à toutes les dépenses courantes (eau, gaz, fournitures techniques, scolaires, etc.). \*\* correspondent aux indemnités des élus et aux subventions attribuées aux associations. \*\*\* correspondent au paiement des intérêts des emprunts. \*\*\*\* correspondent essentiellement aux versements des bourses communales. \*\*\*\*\* correspondent à la perte de valeur annuel du matériel communal

En recette,

	2015	Rappel 2014
Produits des services, domaines*	364 251.01	405 994.75
Impôts et taxes**	3 940 976.81	3 805 303.57
Dotations, subventions et participations***	1 319 344.95	1 386 197.29
Autres produits de gestion courante****	59 644.29	66 293.74
divers	8 332.13	81354.01

\* correspondent aux rentrées d'argent des services proposés par la commune : cantine, centres aérés, garderie, parcours à truites, etc.. \*\* on y retrouve les impôts locaux ainsi que les taxes sur l'électricité et les droits de mutation. \*\*\* correspondent aux aides de l'état. \*\*\*\* correspondent essentiellement aux revenus sur les locations des bâtiments communaux

## **DETAIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

En dépense,

Dépenses d'équipement	1 933 078.89
Remboursement des emprunts	287 272.52
Opérations patrimoniales*	1 388 805.40
divers	66.97

\* ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement

En recette,

Subventions diverses	568 220.40
emprunts	2 048 265.20
Remboursement TVA 2014	356 746.23
Virement de la section de fonctionnement	1 398 488.66
Taxe d'aménagement	7 668.82
Amortissements**	267 762.70
Opérations patrimoniales*	1 388 805.40

\* ces opérations n'ont aucune influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense et en recette d'investissement  
\*\* les amortissements ont peu d'influence sur le budget communal car la même somme est inscrite en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement

**PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES EN 2015 :**

<u>Opération 220</u> : Construction du centre multi accueil petite enfance	1 040 848.70 euros
<u>Opération 229</u> : Rénovation et modernisation de l'hôtel de Ville	34 101.88 euros
<u>Opération 241</u> : rénovation de l'église	301 586.08 euros
<u>Opération 243</u> : extension de l'école Delaby	20 124.74 euros
<u>Opération 254</u> : amélioration de l'éclairage public 2015	21 267.48 euros
<u>Opération 258</u> : Aménagement de l'accueil de l'hôtel de ville	13 780.50 euros
<u>Opération 259</u> : réfection des cours des écoles Delaby et Salengro	52 772.88 euros
<u>Opération 260</u> : Aménagement qualitatif rue Popieluszko	188 847.60 euros
<u>Opération 261</u> : réfection poste électrique rue du 19 mars	14 369.76 euros
<u>Opération 264</u> : réfection vitrerie et extérieurs mairie	12 271.20 euros
<u>Hors opération</u> : Réfection de la toiture du foyer Gardin	4 489.42 euros
<u>Hors opération</u> : Remise en conformité des serveurs hôtel de ville	16 383.60 euros
<u>Hors opération</u> : Réfection du système téléphonique hôtel de ville	24 713.89 euros
<u>Hors opération</u> : Réfection alarme Hôtel de Ville	7 200.00 euros
<u>Hors opération</u> : Réalisation d'une batterie de caveaux au cimetière	27 003.33 euros
<u>Hors opération</u> : Réfection de l'éclairage public RN43 – cité du village	26 193.00 euros
<u>Hors opération</u> : Achat d'un tracteur pour le service espaces verts	48 265.20 euros
<u>Hors opération</u> : Achat d'un boxer pour les services techniques	15 269.65 euros

## **ENDETTEMENT**

En 2015, l'annuité se décomposait comme suit :

287 272.52 euros EN CAPITAL (investissement)	
58 507.95 euros EN INTERET (fonctionnement)	SOIT 345 780.47 euros

La commune a souscrit deux emprunts en 2015 :

Le premier de 2 000 000 euros pour bénéficier de la conjoncture actuelle extrêmement favorable

Le second de 48 000 euros pour l'achat d'un tracteur (emprunt à taux zéro)

Etat de la dette au 1/01/2016 : 3 457 804.56 euros – 4 emprunts en cours

1 emprunt sera soldé en 2016, un en 2019, un en 2029 et le dernier en 2030

**La capacité de désendettement** : elle détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle (excédent de fonctionnement)- Il s'exprime en nombre d'années : **moins de 8 ans-zone verte**, entre 8 et 11 ans-zone médiane, entre 11 et 15 ans-zone orange, plus de 15 ans-zone rouge.

Pour Courcelles, ce ratio s'élève à 3.4 années. (Zone verte)

La Commune est peu endettée par rapport à la moyenne de la strate



